



## ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Etablissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussignée, Mme Mélodie Bergame au nom de PSL Pépite (33 Rue Censier – 75005 – Paris), chargée de mission  
Entrepreneuriat étudiant certifie que le projet intitulé LIONNARD CORPORATION porté par SARAH BENHAMMOU-  
LIONNARD étudiante au sein de Diplôme étudiant-entrepreneur (D2E) n'est pas un projet pédagogique inclus dans la  
formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du  
cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A.....PARIS.....

Le.....03/12/2025.....

Signature + cachet de l'établissement

